

Inondations mineures | État de la situation | 13 juillet – 11 h 15

Voici un résumé du point de presse que nous avons tenu à 11 h 15 ce matin ce matin.

La Ville de Magog agit de façon préventive pour faire diminuer le niveau du lac Memphrémagog en prévision des quantités d'eau que nous attendons majoritairement des États-Unis dans les prochains jours.

Voici les faits saillants :

- Même si le niveau du lac Memphrémagog est plus haut que ce que nous avons l'habitude de voir à cette période de l'année, la situation n'est pas inquiétante.
- Il n'y a actuellement aucun risque d'inondations majeures.
- Entre 16 h, hier (12 juillet), et 8 h 30, aujourd'hui (13 juillet), le niveau du lac Memphrémagog avait légèrement monté passant de 208,48 m à 208,53 m.
- Nous sommes toujours dans un contexte d'inondations mineures.

Actions prises pour faire baisser le niveau du lac Memphrémagog

- Nous avons travaillé en collaboration avec les marinas pour retirer ou déplacer une cinquantaine de bateaux qui se trouvent dans le bras de la rivière Magog, entre le pont Merry et le barrage.
- Ceci nous permet d'ouvrir davantage les vannes du barrage afin de faire passer le débit d'évacuation de l'eau de 120 m³/seconde à 140 m³/seconde.
- Nous faisons une tournée proactive des rives du lac pour nous assurer que la situation est toujours sous contrôle.

Actions prises pour faire baisser le niveau du lac Lovering

- Le Canton de Stanstead, qui gère le lac Lovering de par son barrage, a réussi à faire baisser le lac de 6 pouces dans les dernières heures.
- Le niveau du lac devra descendre d'un autre 6 pouces avant d'atteindre un niveau normal.

Avis aux propriétaires d'embarcations

- Si votre bateau est situé entre le restaurant McDonalds et le pont Merry, vous n'avez aucune action à prendre (vous avez reçu un courriel à cet effet de la part de la Ville de Magog – vérifiez vos courriels indésirables).
- Si votre bateau est situé à l'un des quais situés entre le pont Merry et le barrage Memphrémagog, vous avez déjà été contactés par l'une des marinas si votre bateau devait être déplacé. Si vous avez des questions, nous vous invitons à les contacter.
- Nous demandons aux propriétaires de ne pas se rendre sur les lieux des embarcations.

Interdiction de naviguer dans la rivière Magog



- Puisque son débit est trop élevé, il est interdit de naviguer sur la rivière Magog jusqu'à nouvel ordre.
- Nous demandons également à tous les plaisanciers de limiter l'utilisation des bateaux à moteur et de réduire la vitesse au minimum sur les plans d'eau puisque les vagues occasionnées par les embarcations peuvent causer des dommages aux berges.

Fermeture des plages et des rampes de mise à l'eau

- Nous maintenons la fermeture des rampes de mise à l'eau jusqu'à nouvel ordre (pour un minimum de 5 jours).
- Nous maintenons la fermeture des plages jusqu'à nouvel ordre. La situation sera réévaluée tous les jours (ville.magog.qc.ca/plages)

Interventions sur le réseau routier

- Nos équipes continuent de dégager de façon préventive le réseau routier (fossé, puisards, etc.) pour assurer un bon écoulement de l'eau.

Pour plus d'information : ville.magog.qc.ca/inondations

